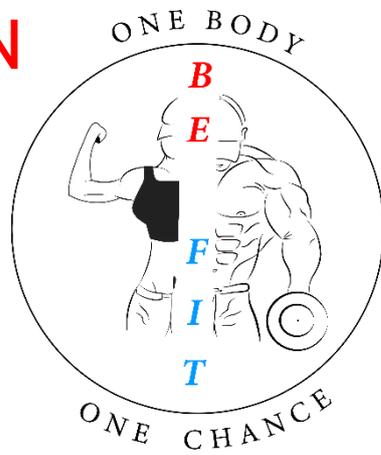




2020

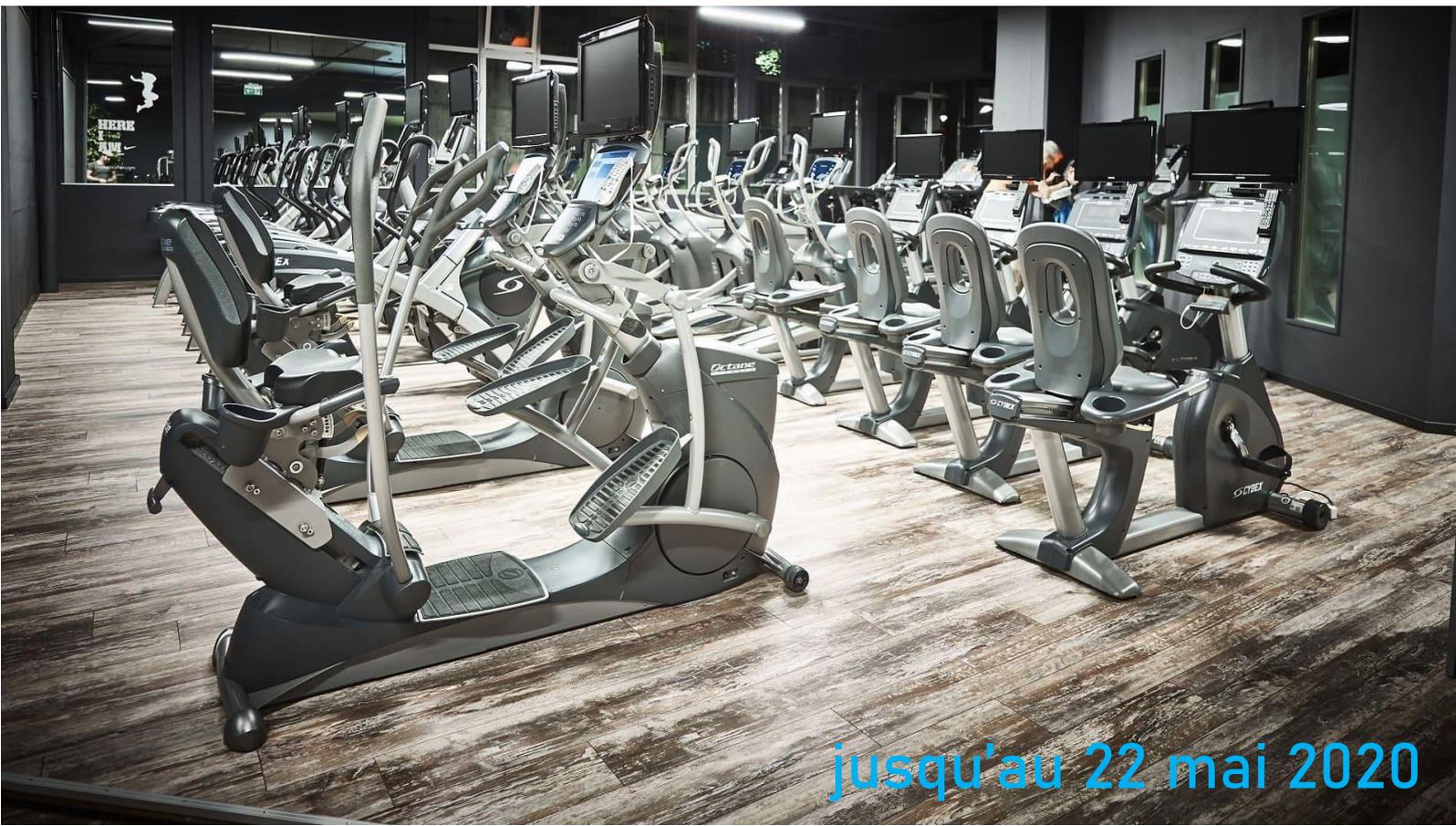
COLLECTION

**B E**



**F I T**

PRINTEMPS - ÉTÉ



jusqu'au 22 mai 2020

# Abonnement



Promotion Printemps de -15% , pour toute souscription effectuée avant le 22 mai 2020.

À partir du 22 mai 2021, les tarifs standards s'appliquent :

	<b>BASIC PACK</b>	<b>FULL PACK</b>
Accès	08.00 – 17.00 7/7 jours	Illimité 7/7 jours 24/24 h
Accès espace Sauna	Non inclus Supplément 5 € par mois	Inclus
Engagement	12 Mois	12 Mois
Cours collectifs (Boxe, Vélo)	Non inclus Supplément 5 € par mois	Inclus
Frais d'inscription	29,75 €	16,15 €
Tarifs adultes (Par mois)	30,60 €	37,39 €
Tarif jeunes 16-19 ans (Par mois)	24,64 €	30,59 €

## *Barre de protéine*

*ACHETER UN PACK DE 12 (19,95€)*



+

*2 différents goûts offerts*

1. Goûts myrtilles
2. Goûts Cocoa





## SPRING SHAPE SHAKE

C'est un milkshake, de plus de 70% de protéine qui en plus n'a pas beaucoup de calories.  
Effet → coupe faim.



Goûts disponibles :

- AA-001 Mangue
- AA-002 Framboise
- AA-003 Chocolat
- AA-004 Oreo
- AA-005 Caramel

*NOUVEAU*

- AA-006 Banane
- AA-007 Coco

Prix TTC : 23,95 €



**PROFITEZ JUSQU'AU 22 MAI 2020 POUR UNE RÉDUCTION DE 15% SUR TOUS LES SHAPE SHAKE !!!**





*Offre spéciale juste pour ce printemps uniquement*



**Prix : ~~13,99 €~~**

**Myrtilles-Noix tigrées**

**10,99 €**



**Dattes-3 Noix**

**10,99 €**

**Chocolat**

**10,99 €**



## PÂTES PROTÉINÉES



Prix : 4,99 €

## PIZZA PROTÉINÉE



Prix 12,99 €



## PROTEIN BAR



## PROTEIN BAR PACK DE 12 MIX

~~Prix 19,95 €~~

12,99 €



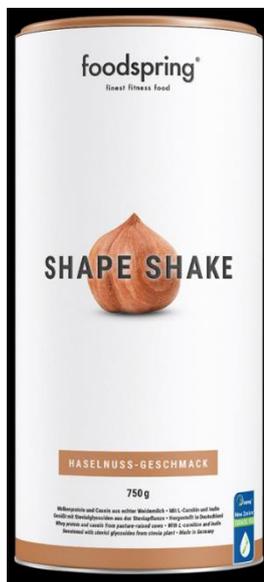
# Alimentation



Shape Shake Noisette en offre limité

Acheter 2 et le 3<sup>ième</sup> est à moitié prix

23,95 €



Protein Bar en offre limitée

Acheter en 2 et le 3<sup>ième</sup> est à moitié prix

19,95 €



# Machines



Il est déjà printemps et l'été est devant la porte et vous attend. Pour bien profiter de ce temps avant le début des visites à la plage, on vous offre une réduction de 20% sur nos machines, pour que vous pouvez commencer votre été agréablement.



Ellipsentrainer E95

~~4.999 €~~

1.665,83 €

Réf. CA – 002

Liegeergometer R92

~~4.499 €~~

1.249,16 €

Réf. CA – 001



Laufband Endurance

~~4.499 €~~

1.249,16 €

Réf. CA - 003



# Machines



Indoor Cycle / Speedbike Pro

~~1.499 €~~

1.249,16 €

Réf. CA 004



Hantelbank Bermuda inkl. 25 kg Gewichte

~~199 €~~

165,83 €

Réf. CA - 005



Hantelbank Bermuda XT Pro

~~299 €~~

249,16 €

Réf. CA - 006



# Conditions de vente



## Prix :

Tous nos prix sont indiqués en euros et s'entendent TTC.

## Commandes :

Toute commande est à passer par courrier, téléphone ou courriel et sera traitée dans un délai de 8 jours ouvrable dès réception de la commande.

En cas d'indisponibilité d'un produit, le client sera informé endéans les 5 jours ouvrables par courriel.

## Livraison et frais de transport :

La livraison sera effectuée dès réception de la commande.

Livraison gratuite pour tout montant supérieur à 200 €.

Les frais de transport s'élèvent à 5 € pour toute commande inférieure à 200 €.

## Conditions de paiement :

Les paiements s'effectuent par virement bancaire endéans 14 jours à compter de la date de facture. Pour tout paiement endéans les 7 jours un escompte de 2 % vous sera accordé.

Banque : Lux Banque

N°IBAN : LU87 9016 4052 0843 0000

## Service après-vente :

En cas de livraison non conforme ou en cas d'erreur de facturation, vous pouvez contacter notre service après-vente.

Toute réclamation doit être confirmée par courrier ou courriel dans un délai de 2 semaines suivant la réception des marchandises.

## Protection des données :

BE FIT traite les données de manière responsable. Les données à caractère personnel sont exclusivement utilisées dans le cadre des disponibilités légales relatives à la protection des données.

## Informations supplémentaires :

Lënster Lycée Junglinster  
2 rue Victor Ferrant  
L-6122 JUNGLINSTER  
Tél : 352 276963-1  
E-Mail: BE-fit@clee.lu  
TVA LU19093003

# Conditions d'abonnement



## Art.1 : Inscription et carte de membre BEFIT

- Les personnes âgées au minimum de 16 ans peuvent s'affilier BEFIT en complétant et signant le formulaire d'inscription au club. En complétant et signant le formulaire d'inscription, le membre déclare qu'il a connaissance des conditions générales et qu'il marque son accord sur celles-ci. L'affiliation prend effet à la date indiquée par le membre. Si aucune date n'est mentionnée, la date de la signature est considérée comme date de départ.
- Lors de sa première visite au club BEFIT, le membre reçoit sa carte de membre sur présentation d'une preuve d'identité valable. Le membre peut accéder au club BEFIT uniquement sur présentation d'une carte membre valable. En cas de perte ou de défaut, une carte de membre de remplacement peut être achetée pour 10 € au club. En cas de perte ou de vol abus de la carte de membre BEFIT, toutes les obligations de paiement demeurent entièrement en vigueur.
- La carte de membre est et reste la propriété de BEFIT. Cette carte est strictement personnelle et non cessible aux tiers. Le titulaire de la carte de membre reste à tout moment responsable de l'usage et/ou de l'abus de la carte membre.

## Art.2 : Affiliation, délai et conditions de paiement

- Une affiliation à BEFIT est toujours un contrat à durée indéterminée assorti d'une période minimale. Après la période minimale, le contrat à durée indéterminée peut être résilié conformément à l'article 5.
- Tous les montants sont dus par anticipation et exigibles. Un paiement doit s'opérer via domiciliation ou au comptant pour le montant qui concerne l'affiliation souscrite. Un paiement mensuel par domiciliation ou un paiement au comptant en un seul montant pour un an est possible.
- En cas de défaut de paiement du montant dû, chaque membre en est averti et invité à apurer le solde existant. Si ensuite le membre reste en défaut d'apurer intégralement le solde restant dû, des frais administratifs de 10 € seront portés à son compte à chaque fois que BEFIT devra présenter la domiciliation sans résultat. Si le membre s'abstient de payer les sommes dues durant deux périodes de quatre semaines, la demande sera transmise pour encaissement ou à un avocat pour recouvrement. En pareil cas, le membre sera redevable d'une indemnité complémentaire de 50 € et d'un intérêt de retard de 12 % l'an.
- La carte de membre BEFIT est bloquée tant qu'il n'est pas satisfait à l'obligation de paiement. Le membre peut se voir refuser l'accès à l'établissement BEFIT. BE-FIT est autorisé à mettre un terme avec effet immédiat au contrat avec le membre en cas d'arriéré de paiement, sans que l'obligation de paiement ne disparaisse. Prenant en considération l'article 2.c les cotisations d'affiliation encore ouvertes qui concernent la période minimale sont dans ce cas exigibles sans mise en demeure et de plein droit.
- BEFIT se réserve le droit de modifier les tarifs annuellement. Les membres en sont informés au moins 1 mois avant une modification de prix.
- Chaque membre avec un abonnement valable peut geler son affiliation pendant une période de quatre semaines par an. L'engagement est alors prolongé d'une période de quatre semaines. Aucune contribution n'est due pendant cette période. Pendant cette période de gel, le membre n'a pas accès au club.

## Art.3 : Heures d'ouverture

- BEFIT se réserve le droit de modifier les heures d'ouvertures. Les heures d'ouvertures ne sont pas considérées par le membre comme une caractéristique essentielle du service à prester par BEFIT.
- Si le membre ne fait pas usage des possibilités que lui offre l'abonnement choisi, aucun remboursement n'aura lieu.

## Art.4 : Cours collectifs

- Tous les cours doivent être réservés moyennant l'application ou à la salle.
- BEFIT se réserve le droit de modifier ses horaires à sa meilleure convenance. Ces modifications seront annoncées sur les sites web et application afin de permettre au membre de consulter les heures des cours collectifs. Toutes les leçons de groupe sont mentionnées sur les sites web et affichées dans le club. Les horaires des cours collectifs ne sont pas considérés par le membre comme une caractéristique essentielle du service à prester par BEFIT.
- La désinscription à un cours collectif se fait via l'application ou sur place et doit être faite une heure minimum avant le début du cours. Si à deux reprises il n'y a pas eu de désinscription ou s'il y a eu une désinscription tardive, le membre ne peut plus réserver de leçons de groupe pendant une semaine. Le membre peut réserver maximum 4 cours.

## Art.5 : Fin

- Le membre peut mettre un terme à son affiliation à la fin de la période minimale en résiliant par écrit son affiliation par courrier recommandé avec accusé de réception adressé à Be Fit Junglinster dans lequel il a conclu son affiliation, ou en signant le document d'arrêt au club.
- La résiliation d'un abonnement est faite avec un préavis de quatre semaines de préavis. L'abonnement sera résilié le dernier jour des quatre semaines suivant la date de la demande de résiliation.
- La résiliation prématurée pour raisons médicales ne peut être acceptée qu'avec un certificat médical venant d'un spécialiste.
- La carte de membre BEFIT doit être rapporté à BEFIT après l'expiration de l'affiliation.
- BEFIT se réserve le droit de mettre un terme à l'affiliation en cas de manquement grave ou répété aux règles internes ou autre comportement apparu comme inacceptable, rapporté par collaborateur de l'établissement. Prenant en considération l'article 2.c, les cotisations d'affiliation restant dues, relatives à la période minimale, sont exigibles sans mise en demeure et de plein droit.

## Art.6 : Risque et responsabilité

- Ni BEFIT, ni ses collaborateurs ou préposé ne peuvent être tenus pour responsables de la mort, une blessure personnelle ou la maladie des membres, leurs enfants ou visiteurs intervenant sur le territoire du club, sauf en raison d'un acte intentionnel ou d'une faute grave dans le chef de BEFIT ou son préposé. L'utilisation des appareils mis à disposition par BEFIT, la participation à un programme ou à des parties de cours et/ou activité de quelque nature que ce soit se font entièrement aux propres risques du membre.
- Ni BEFIT, ni ses collaborateurs ou préposé ne peuvent être tenus pour responsables de la perte, l'endommagement ou le vol des biens sur le territoire du club, sauf en raison d'un acte intentionnel ou d'une faute grave dans le chef de BEFIT ou son préposé. Le membre à disposition à cet effet.
- Le membre est responsable des dommages causés aux propriétés de BEFIT et de ses préposés.

## Art.7 : Règles internes

- Le membre est censé être au courant des règles internes de l'établissement BEFIT et s'y conformer.
- Les conditions générales et les règles internes de l'établissement BEFIT sont sur le site web ou peuvent être demandées dans l'établissement BEFIT. L'établissement BEFIT ne prend aucun engagement quant à l'argent de change et/ou la monnaie.

## Art.8 : Conditions générales, droit applicable et élection de juridiction

- Le droit luxembourgeois est exclusivement applicable à ces conditions et à tous les contrats conclus par ou avec BEFIT.
- Tous les litiges, qui pourraient naître à l'occasion du contrat entre un membre et BEFIT, seront tranchés par un juge compétent du tribunal de l'arrondissement de Luxembourg.
- Le membre déclare par son inscription connaître et accepter les conditions générales et les règles internes de BEFIT.
- BEFIT est autorisé à modifier les règles internes et les conditions générales. Les règles internes modifiées s'appliquent directement à tous ; les conditions générales modifiées valent pour les nouveaux membres et pour les membres dont l'affiliation est prolongée sur la base de l'art. 2.b des conditions générales.

## Art.9 : Assistance médicale

- Le membre déclare par la présente qu'il ou elle est en bonne santé, qu'il ou elle n'a aucune raison médicale ou autre raison qui pourrait l'empêcher de participer à un effort physique et que l'accomplissement d'un effort physique en peut causer aucun dommage à sa santé, sécurité et/ou condition physique.
- L'on ne peut faire aucun usage du club si l'on souffre d'une infection, d'une maladie contagieuse ou lorsque l'on a des blessures telles que des blessures ouvertes, des plaies ouvertes, etc. pour lesquelles il existe un risque que la santé, la sécurité et/ou condition physique des autres membres soit endommagée.

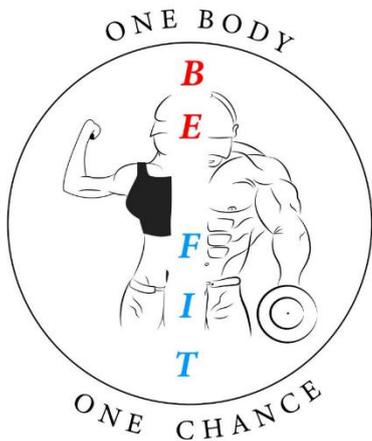
## Art.10 : Traitement des données personnelles

- BEFIT se comporte conformément aux dispositions de la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
- Le responsable du traitement de vos données personnelles est Be Fit.
- Si vous nous communiquez vos données personnelles, celles-ci seront enregistrées dans notre fichier et seront traitées :

- Pour la gestion du fichier clients et des produits et services offerts,
- Pour la réalisation d'études de marché,
- Pour vous informer sur les nouveaux produits et services,
- Pour la réalisation de campagnes d'information et de promotion.

Vos données personnelles ne sont pas communiquées aux tiers.

d. Par une demande datée et signée adressée à BEFIT et moyennant une preuve de votre identité (copie de votre carte d'identité) vous pouvez recevoir gratuitement un relevé écrit de vos données personnelles et éventuellement une rectification de données incorrects, incomplètes ou non pertinentes. Vos données personnelles vous sont communiquées au plus tard 45 jours après la réception de votre demande.



Lënster Lycée  
2, rue Victor Ferrant  
L-6122 JUNGLINSTER

☎ 27 69 63-741  
✉ [be-fit@clee.lu](mailto:be-fit@clee.lu)  
Compte bancaire :  
LU87 9016 4052 0843 0000  
LUX BANQUE

Merci à nos sponsors :



SPUERKEESS

